

La République du Centre, 22 janvier 2019

## AUDITION AU SÉNAT

# Jean-Pierre Sueur n'a pas eu les explications attendues

**Jean-Pierre Sueur ne regrette pas que la commission dont il est le co-rapporteur ait demandé de nouvelles auditions.**

Mais celle d'Alexandre Benalla, hier après-midi, n'a pas permis d'éclaircir tous les « dysfonctionnements » et « contradictions » que la commission a pointées en six mois de travail. Jean-Pierre Sueur dénonce le manque de coopération de l'intéressé. « Monsieur Benalla déclarait qu'il ne pouvait pas répondre car la justice était saisie mais quand ça l'arrangeait il évoquait des sujets liés à l'instruction judiciaire », regrette le sénateur loirétain.

Un exemple ? « Il a refusé de répondre aux demandes sur sa situation actuelle alors que s'il a une activité, il doit en faire la déclaration à la commission de déontologie. Il ne l'a toujours pas fait à ce jour », bien qu'il ait été employé par différentes sociétés depuis qu'il a été démis de ses fonctions.

### « Il nous a dit qu'il allait à l'étranger à titre personnel »

Alexandre Benalla n'est pas resté les bras ballants depuis sa mise hors service de l'Élysée. Il a passé vingt-trois fois la frontière avec des passeports diplomatiques qu'il n'avait pas le droit d'avoir. « Il nous a dit qu'il allait à l'étranger à titre personnel », relate Jean-Pierre Sueur, qui semble ne pas en croire



SÉNAT. Alexandre Benalla et Jean-Pierre Sueur. AFP

un mot. Plus que surpris que l'ancien membre du service de sécurité d'Emmanuel Macron ait pu être reçu par le président du Tchad « au sein d'une délégation économique, dans le but de vendre des uniformes » sans que l'Élysée n'en soit informé. « Personne n'était au courant alors qu'il y a une ambassade de France au Tchad ? », s'étonne l'Élu du Loiret.

« La justice fait son travail, le Parlement doit assumer son rôle de contrôle et d'évaluation des politiques publiques », considère Jean-Pierre Sueur. Il souligne que c'est ce que fait la commission du Sénat – « en toute clarté et en toute transparence » – au contraire de celle de l'Assemblée nationale, « qui a explosé en vol, même pas d'accord sur le nom des personnes à auditionner ». ■

Philippe Abline  
philippe.abline@centrefrance.com

(\*) Lire aussi page 34.